

# Famars au fil des jours

N°170-Janvier 2025



## Le Mot du Maire

« Je vous donne rendez-vous le 6 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux »

Mesdames, Messieurs,

A l'approche de cette fin d'année 2024, je vous écris ces quelques mots pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis. Ces moments sont les plus précieux ; sachons donc nous détacher des contingences quotidiennes pour profiter pleinement de ces instants.

Pour ma part, je serais très heureuse de vous retrouver le 6 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Nous en profiterons pour rapidement évoquer les actions réalisées en 2024, mais également les nombreux projets prévus pour 2025.

Le budget de la collectivité étant des plus sérieux, nous pouvons sereinement nous engager dans la poursuite des travaux de la rue Roger Salengro, mais également réaliser une installation photovoltaïque sur le groupe scolaire Joliot Curie, ce qui nous permettra de considérablement réduire nos dépenses énergétiques.

L'année 2025 sera aussi celle du démarrage des travaux du béguinage. En dépit de très nombreux obstacles, nous pouvons dorénavant acter le lancement de ce projet fondamental pour un grand nombre de nos habitants.

En cette période d'inquiétude pour le pouvoir d'achat et de dépenses des fêtes de Noël, je profite de cet écrit pour vous réaffirmer mon intention de ne pas augmenter les impôts locaux.

Je vous souhaite le meilleur.

Bien à vous,

Véronique DUPIRE

## L'AGENDA DE JANVIER

Jeudi 2  
Janvier

### FEU D'ARTIFICE

Rdv à 19h sur la place des Déportés.



Lundi 6  
Janvier

### VOEUX DE MME LE MAIRE

A 19h à la salle des fêtes de Famars.





# LA MUNICIPALITÉ VOUS COMMUNIQUE

LA SOUS-PREFECTURE vous informe



Les détenteurs d'armes chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour créer leur compte dans le SIA

Le système d'information sur les armes (SIA) est une plateforme numérique qui permet de gérer et suivre la détention légale des armes à feu sur le territoire et qui facilite les démarches liées à leur acquisition et détention. La création d'un compte personnel SIA est obligatoire pour tous les détenteurs d'armes chasseurs et tireurs sportifs.

## La date limite de création de compte « chasseur » ou « tireur sportif » fixée au 31 décembre 2024

Afin de moderniser, sécuriser et simplifier l'encadrement de l'acquisition et de la détention des armes à feu sur le territoire, le système d'information sur les armes (SIA) est déployé progressivement depuis 2022.

À ce jour, seuls **les détenteurs d'armes au titre de la chasse ou du tir sportif** sont concernés par cette mesure et **sont tenus d'y avoir créé un compte d'ici au 31 décembre 2024** (article 10 du décret 2024-615 du 27 juin 2024).

- ✓ **Publics concernés** : tous les particuliers détenant au moins une arme, disposant d'un permis de chasser (validé ou non) ou d'une licence de tir sportif.
- X **Publics non concernés** : les possesseurs de fusils à canon lisse à un coup par canon acquis avant décembre 2011, pour qui l'inscription au SIA est fortement conseillée mais pas impérative tant que l'arme ne change pas de propriétaire. Les chasseurs mineurs ne sont pas non plus concernés par cette mesure.

Au-delà du 31 décembre 2024, les détenteurs chasseurs ou anciens chasseurs et tireurs sportifs non-inscrits dans le SIA seront en contradiction avec la réglementation sur les armes et seront susceptibles de faire l'objet de mesures administratives.

La création d'un compte personnel dans le SIA est **obligatoire** pour acheter une arme chez l'armurier, la vendre ou la faire entretenir. Le compte permet également de faire une demande d'autorisation en ligne, de valider l'acquisition d'une arme, d'en établir la propriété en cas de contrôle, d'en renseigner la perte ou le vol ou, encore, d'éditer de façon totalement autonome une carte européenne d'arme à feu (e-CEAF).

Depuis leur compte personnel SIA, les chasseurs et tireurs sportifs ont un accès direct à leur râtelier numérique dans lequel ils peuvent visualiser les armes qu'ils détiennent. Ils disposent ensuite d'un délai de 6 mois pour le corriger et le mettre à jour et s'assurer ainsi que l'administration dispose des bonnes informations.

## Une démarche numérique simple et rapide

La création d'un compte personnel dans le SIA est simple et rapide mais nécessite d'avoir accès à internet et de disposer d'une adresse mail et de documents au format numérique, notamment pour justifier son identité et son adresse. La création de compte se fait sur le site <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr> depuis n'importe quel ordinateur, mobile ou tablette connectés à internet.

En cas de difficulté pour créer leur compte, les détenteurs peuvent se faire aider dans les sous-préfectures, par la fédération départementale des chasseurs de leur département, leur club de tir ou encore en armurerie.

# LA VIE ASSOCIATIVE



## VAL' EN PATCH

Vous avez été nombreux à découvrir ou redécouvrir le patchwork lors de l'exposition du club Val'en patch " On se met au vert ". Nous vous en remercions et vous donnons rdv dans deux ans pour un nouveau projet



### LES RESTOS DU COEUR

Distribution les mercredis  
matin à la salle de la ruelle.  
Les inscriptions continuent  
durant la campagne.  
Renseignements auprès de  
Madame CONTANT :  
06.60.79.73.38



### **LE CLUB SENIORS SARRASINS - SALLE DES FETES DE FAMARS**

Le club se réunira de 14h à 17h les  
jeudis  
09, 16, 23 et 30 janvier 2025

**Le jeudi 23 janvier aura lieu le repas  
du club**

Renseignements et inscriptions  
auprès de la Présidente, Marie  
Dominique DUEZ au 06.80.08.93.05.  
L'adhésion au club est à 20€ pour  
l'année.

## LES RANDONNÉES PÉDESTRES



Le mardi 17 décembre, à l'occasion de la dernière marche de l'année, la section Rando du CSL a organisé la randonnée des Lutins. 50 marcheurs coiffés de leur bonnet rouge ont participé à la randonnée, réconfortés à mi-parcours par un vin chaud, du pain d'épices et des biscuits de Noël.



Date	Lieu de Départ	Circuit	Kms
07/01/2025	Eglise de Verchain	Verchain Maugré	7 – 9 – 11 kms
14/01/2025	Place de la mairie à Curgies	Curgies	7 – 10 kms
21/01/2025	Carrefour Mesnil	Fontaine Bouillon	6,7 – 9,5 kms
28/01/2025	Parking « Feu au Lac »	Marais de l'épaix à Valenciennes	6,8 – 9,1 kms

## LES MATCHS DE VOLLEY DE FAMARS



11/01	16h	R1M-D	Famars –Château Thierry
	18h	M15F-E	Famars - Douai
	20h	PRÉNAT M	Famars - Cambrai
25/01	18h	R1M - D	Famars - Amiens
	20h	R1M – C	Famars - Oignies